

Tailleur et débiteur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ouvrir une ère de paix si ardemment désirée, on se livra à des démonstrations de joie.

Selon les annotations très précises de l'hospice du St-Bernard, le temps fut des plus beaux de la mi-mai à la mi-juin 1800. Il n'y eut point d'avalanche! Ainsi, à part les fatigues inhérentes à une telle entreprise, et quelques risques de glissades, le passage n'offrit pas les effroyables difficultés que certains historiens se sont plu à dépeindre. D'autre part, le service des approvisionnements a laissé à désirer. Cela ressort de la correspondance de la Chambre administrative du Valais.

Tailleur et débiteur. — Un vieux tailleur allemand et l'un de ses débiteurs, peu empressé de s'acquitter, se prennent de bec dans la rue. Le tailleur était vif, pressant, insolent, comme quelqu'un qui a pour lui son droit.

— Ne le prenez pas sur ce ton, fait enfin le débiteur, à bout de patience, vous m'obligerez à vous répondre de même. Mais vous êtes un vieillard et je vous dois le respect.

— Et une habillement gomblet, riposte le tailleur.

LES VISITES DU JOUR DE L'AN

Où si souvent retracé les origines et l'histoire de la coutume des étrennes et des visites du jour de l'an, qu'il y aurait vraiment puérilité à revenir sur un sujet tant de fois traité.

Ce qui paraîtra peut-être plus neuf, c'est de faire connaître toutes les tentatives qui ont été faites pour échapper à l'usage des visites du jour de l'an et dont il ne reste, en définitive, que la pratique de la carte de visite, laquelle, en dehors des visites affectueuses de la famille n'a pu détrôner entièrement un grand nombre d'autres visites qui ne sont que de pure politesse.

Déjà, vers le milieu du XVIII^e siècle, on avait essayé de secouer le joug des visites du jour de l'an. Suivant le témoignage de Lemierre, qui raconte le fait dans un poème des fastes, la petite poste, établie à Paris en 1666, tenait pour deux sous à la disposition de ceux qui voulaient se payer ce luxe, des commissionnaires revêtus d'un costume sévère et tout de circonstance, et qui allaient à domicile présenter les souhaits de bonne année pour le compte de leurs clients.

Au siècle dernier, cet usage singulier s'était généralisé dans les hautes classes et la bourgeoisie. Nous voyons, en effet, dans le curieux *Tableau de Paris* de l'original chroniqueur Mercier, qu'on ne faisait plus de son temps (quelques années avant 1789), les incommodes visites du jour de l'an. Il n'y avait plus que les commis de bureau qui allaient offrir leurs hommages à leurs supérieurs qui les recevaient ce jour-là avec toute la dignité d'un protecteur.

Mercier a même le soin de nous faire ainsi connaître la façon pittoresque dont les commissionnaires, qu'on avait dénommés *porte-claquette*, s'acquittaient du soin de faire les visites pour compte d'autrui :

« Le *porte-claquette*, dit-il, met un habit noir, l'épée au côté, et soulève le marteau des portes-cochères; elles baillent et se referment quand la carte est glissée. Rien n'est plus aisée, personne n'est visible, chacun a eu l'honnêteté de fermer sa porte. Le *porte-claquette* prend partout le nom de celui dont il est le commettant. »

C'est là un usage raffiné à la façon du dix-huitième siècle! Notre liste serait longue cependant si nous voulions citer tous les aimables écrivains du dernier siècle qui ont battu en brèche l'ennuyeuse coutume des visites du jour de l'an, et la coutume encore plus puérile de se décharger de ces visites à l'aide d'un petit carton où s'étaient les noms et qualités des per-

sonnes qui échangent leurs politesses au coût de deux centimes par les soins du service de la poste.

Dans les provinces où l'on se piquait de moins observer les formes que dans la capitale, on tenta d'une manière plus brusque de rompre avec l'ancienne tradition. Un habitant de Metz, d'après le *Mercur de France*, fit adresser au son du tambour par les rues, ses compliments et souhaits de bonne année à ses nombreux amis et connaissances. Malgré les efforts tentés à cette époque par les publieurs municipaux, qui voyaient pour eux dans cette innovation une fructueuse source de bénéfice, cet usage n'a pas prévalu.

C'est par la voie de la presse que, dans le siècle actuel, on a essayé de réagir, mais inutilement contre les visites du jour de l'an. Sous la Restauration, M. le vicomte Domon, écuyer de Louis XVIII, fit insérer un avis dans le *Journal de Paris* par lequel il souhaitait la bonne année à toutes les personnes auxquelles il est d'usage d'écrire ou de faire des visites à l'occasion du 1^{er} janvier.

En Angleterre et aux Etats-Unis, pays essentiellement pratiques, toutes les années, au premier de l'an les journaux renferment un certain nombre d'avis de ce genre. Mais, hélas! il est fâcheux que ceux qui suivent une pratique très raisonnable soient qualifiés d'originaux de la pire espèce, ce qui fait que peu sont tentés de les suivre dans cette voie progressive.

(Du *Petit Marseillais*.) Joseph MATHIEU.

La muselière. — Dis-voilà, François, tu vas en ville?

— Oué.

— Veux-tu me faire une commission?

— A ton grand diable de service.

— Y te faudrait m'acheter une muselière pour mon chien.

— Oui, mais, comment la faut-y? Quelle longueur et quelle largeur?

— Ma foi! Hé!... Médor!... Médor!... (un coup de sifflet) Médor!

— Cette tonnerre de de bête, on ne sait jamais où elle va rôder... Eh bien, mon téné, prends-la comme pour toi, cette muselière.

Le vieux Lausanne en couleurs du peintre Charles Vuillemer, publié par la maison A. Dénéreaz-Spengler & Co a été l'un des plus grands succès d'édition artistique dans notre pays; il est sans précédent chez nous. Un premier album, paru en 1913 à 750 exemplaires, est aujourd'hui introuvable. Le succès d'un second album, demandé de divers côtés, et sorti de presse en 1916 n'a pas été moins vif, ni moins justifié. Heureusement, il en reste quelques exemplaires, pas beaucoup, cependant, que nous signalons à l'attention des amateurs éclairés et des amateurs du pittoresque Lausannois d'autrefois.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

LES CHALETS DE LA ROSELINAZ¹

Du village de Lavey, dont le frais feuillage d'une forêt de châtaigniers, de noyers, de pommiers et de poiriers cache presque entièrement les blanches maisons, un sentier s'élève peu à peu du côté du midi sur les pentes qui bordent le Rhône; en moins de deux heures, il conduit à Morcles le voyageur charmé de la beauté et de la variété des aspects.

Après avoir longé pendant une demi-heure le pied d'une paroi de rochers d'une hauteur perpendiculaire d'environ deux mille pieds, le sentier s'engage, par des lacets nombreux et fortement inclinés, dans une gorge au fond de laquelle mugit l'Avençon de Morcles.

Les eaux écumeuses du torrent bondissent de rocher en rocher, font un premier saut de trois

¹ Cette jolie nouvelle, qui a pour théâtre l'un des sites les plus agréables de nos Alpes vaudoises, a été publiée en 1874, par la *Feuille d'Aïcis de Lausanne*. Son directeur a bien voulu nous accorder l'autorisation de la reproduire. Elle n'est pas signée.

git peu à peu et finit par devenir un vallon assez spacieux pour que les vingt et quelques chalets de Morcles aient pu s'y asseoir tout à leur aise.

Rien de plus curieux, de plus original que ce village! Du plus loin qu'on les aperçoit, les chalets, moitié en maçonnerie, moitié en bois noirci par le temps, se présentent étagés les uns au-dessus des autres, puis un second d'une centaine de pieds et vont se perdre dans le Rhône, un peu au-dessus des bords de Lavey. Etroite d'abord, la gorge s'élargit, en deux rangées presque régulières. L'espace qui les sépare forme la grande rue de Morcles, rue escarpée comme une des montagnes voisines, accidentée, parcourue en son milieu par un filet d'eau, pavée d'énormes pierres, devenues, avec le temps, polies et glissantes et toujours dangereuses pour les gens qui viennent de la plaine.

Tout autour du village sont des pentes rapides, presque dénuées d'ombrage, mais couvertes en été d'herbe épaisse et savoureuse, qui semble faire les délices des troupeaux de chèvres, principale richesse des habitants de Morcles.

Dès l'extrémité de la grande rue, près des derniers chalets, deux ou trois sentiers plus ou moins ardues sillonnent ces pentes et conduisent dans la montagne. L'un, tirant à gauche, se rend au charmant plateau de Dailly, d'où le regard plonge d'une hauteur presque verticale de plus de deux mille pieds, sur Saint-Maurice et la vallée du Rhône; un autre se dirige sur les pâturages les plus voisins de Morcles; un troisième se rapproche du torrent de l'Avençon, le franchit sur un pont rustique fait de deux ou trois plantes de mélèze, et de là, pierreux et toujours plus montueux, atteint en une heure et demie les chalets de l'Haut-de-Morcles, situés à deux mille pieds environ plus haut que le village. Les murailles rocheuses qui, jusqu'en cet endroit, ont bordé le vallon, se réunissent un peu en arrière des chalets, comme en un immense cirque, au fond duquel se précipitent chaque printemps les avalanches de neige, qui descendent des régions supérieures de la Dent de Morcles.

Bien que ces parois paraissent s'élever à pic et être infranchissables, un sentier étroit et à peine marqué les escalade, tantôt s'enfonçant et disparaissant dans quelque anfractuosité, tantôt côtoyant l'abîme et comme suspendu dans le vide. En le suivant, au risque de se rompre le cou, on gagne un plateau long d'une demi-lieue, large d'à peu près autant : c'est le plateau de la Roselinaz.

D'ici, l'œil jouit d'une vue remarquable, non seulement par son étendue, mais par sa richesse d'aspects. Au nord, c'est-à-dire devant soi, c'est la vallée du Rhône, depuis Saint-Maurice au sud; le fleuve y déploie ses gracieux méandres à travers les fertiles campagnes et les bouquets d'arbres; plus loin, le lac Léman, ordinairement vapoureux et dont on peut suivre les rives septentrionales jusqu'à Lausanne; plus loin encore et se confondant presque avec le ciel, le sombre Jura, qui paraît bas, humble et à peine égal au Jorat; à droite, ce sont les diverses chaînes des Alpes vaudoises, laissant deviner les vallons qu'elles cachent dans leurs replis, et les pentes fleuries semées d'innombrables chalets; ce sont les montagnes de Gryon, le Chamossaire, les Tours d'Aï et de Mayen, etc.; à gauche ou au couchant, se présentent le haut massif de la Dent du Midi, dont les sept pointes s'élèvent majestueuses et fières à dix mille pieds au-dessus de la vallée; le charmant val d'Illeiez, et les sommets qui vont se terminer au lac Léman par la Dent d'Oche; en se retournant derrière soi, au premier plan, une belle forêt de sapins, de mélèzes et de pins ardoles limite le plateau; derrière la forêt, c'est la haute montagne, les deux sommets de la Dent de Morcles, les murailles dentelées, les abîmes, puis, à côté, mais dans le lointain, une grande masse toute blanche et qui doit être le Velan ou le Combin.

(A suivre.)

Grand Théâtre. — Spectacles du dimanche 7 au jeudi 11 janvier.

Dimanche 7 janvier, en matinée à 2 h. 15, et en soirée à 8 h. précises, *L'Aiglon*.

Mardi 9, populaire à 8 h. 15, *L'Aiglon*.

Jeudi 11, à 8 h. 30, première à Lausanne de *Po-tiche*, de Henri Bataille.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAZ

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.